LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

A l'Avenir Sportif Lommois

L'Avenir Sportif Lommois informe et invite tous ses membres actifs à la réunion extraordinaire qui aura lieu le lundi 3 mars 1930 à 19 h. 30 précises, en la Salle des Fêtes de la Cité des Cheminots de Lille-Délivrance, place Desulme.

LE PROCHAIN TOUR DU RHOMPIONNAT DE FRANCE SCOLAIRE

La Commission Centrale Scolaire et Universitaire de la F.F.A. a établi comme suit le second tour du Championnat de France Scolaire : Lycée de Montpellier contre Collège de Draguignan ; Lycée Condorcet de Paris contre Ecole Normale de Montbrison ; Lycée de Bordeaux contre Lycée de Saint-Brieux ; Lycée de Lille contre Lycée de Sens ; sur le terrain du Football Club de Charleville à 14 h. Ces matches auront lieu le 13 mars.

DEMONDES DE MATCHES

Electric-Club Lillois demande matches pour toute la saison. Ecrire ou téléphoner à M. Charles Schelleu, 81, rue Jules Guesde, à Lille, tél. 426-01.

Amical Club de la Coiffure Lilloise : A demande Matches pour le 9, 30 mars, l'après-midi, terrain au choix. Ecrire à M. Boudy, Coiffeur 1, rue Berthelot, La Madeleine.

Sporting Club d'Oeuche : A demande matches 1re division à partir et lundi de Pâques. Ecrire pour accords à Roland Bertaux, 24, rue Thiers, Aniche (Nord).

BOXE

Le championnat de France des poids plumes

HENRI POUTRAIN SERA OPPOSÉ A SENSA

La Fédération Française de Boxe, dans sa réunion du 21 février, a décidé que le titre de champion de France poids plumes serait disputé entre Henri Poutrain d'Osteicourt et Sensa, Paris.

Henri Poutrain est un boxeur sérieux, qui possède des qualités indéniables. Il a déjà obtenu en France et à l'étranger de brillantes victoires qui le classent parmi nos meilleurs pugilistes. Bien conseillé par son manager Géo Mars de l'Etoile des Mines d'Oignies, il peut avec juste raison, espérer s'attribuer le titre convoité.

Et ainsi le champion de France des poids plumes sera encore un Lorrain puisqu'auparavant le titre avait été détenu par le Benaysien Tassin et Vanchelmis Metz.

Le Gala de Saint-Amand

Les divers groupements sportifs de St Amand et environs, tenu en toute apparaît l'ex-champion du monde Eugène Criqui, lors du grand gala de boxe qui se déroulera au théâtre municipal, le dimanche 9 mars à 16 h.

Location ouverte chez M. Lannoy, rue de Chausée de la Tour.

AU B. C. CANTELEU

Voici les résultats du gala organisé dernièrement par le B.C.C.

En 6 r. de 2 m. : Janssoone (B. Nordiste) vainqueur de Dupleme (B. Canteleu) par abandon au abdomen au 2e r. ; Courtois (B.C.N.) bat Coopman par point. — Buisine (B.C.) bat Demartelaere (B.C.N.) par k. o. au 3e round.

En 4 r. de 2 m. : Meridy jeune (B.C.N.) bat Lapôtre (B.C.C.) aux points ; Murphy aîné (B.C.N.) bat Lauwerice (B.C.C.L.) par k. o. au 1er r. ; Linselle (B.C.C.L.) bat Vandeplin (B.C.N.) par (B.C.C.L.) par k. o. au 1er round.

Vitoral (B.C.N.) bat Duquesnoy (B.C.C.L.) par arrêt de l'arbitre au 3e round.

Le boxeur anichois BUISSET, champion de France Militaire

Les championnats de France militaires se sont disputés dimanche dernier au Central S.C. de Paris, s'est un enfant du Nord, l'Anichois Buisset qui a remporté le titre de champion de France militaire de la catégorie des mi-moyens.

Tous les sportifs du Nord et particulièrement ceux d'Aniche applaudiront le bel exploit de leur compatriote.

UN GALA A LENS.

Voici les boxeurs qui participeront au 2e gala de Lenze le 16 mars : Gerecht, 2e champion lourds contre Boisset. — En 10 rounds de 2 minutes : Jean Sewarnin, Gélodéplain (ex-Sa. Indin) bat à contre Vasteille de Lille (ex-Kil).

Quatre combats préliminaires en 6 et 4 rounds de 2 minutes mettront aux prises : Quintel contre Leclerme ; Hippley rencontre Dupont ; Jean contre Dessinge et Nicolas Meunier et Fatelle (jeunes en attribution).

Ce gala aura lieu à Lens, salle du Casino, rue de Paris, le jeudi 13 mars.

LE 16 MARS A LILLE UN MATCH SENSATIONNEL DEWANCKER-GYDE

C'est le 16 mars à l'Hippodrome de Lille, qu'aura lieu le match qui opposera Dewancker à Gyde. Ainsi l'autre part, en 12 rounds également, Vermeut contre le Brussellois Delpanne (1re série). En 10 rounds, 10 minutes contre Dujardin, Bandiera contre Ogez ; Helmy contre Dervyter ; En 6 rounds Vanhille Alpé (Lille) contre Plouvier (Roubaix).

La location : mardi et samedi à midi au siège de l'A.S.H., et, non du Dimanche, de 2 à Roubaix et le jeudi 6 mars à 11 h., à l'Hippodrome de Lille.

MOTOCYCLISME

Roubaix-Paris-Roubaix

Le rappel qui a été fait il y a huit jours que la clôture des engagements pour Roubaix-Paris-Roubaix est irrévocablement fixée au 20 mars, a produit un effet salutaire.

En quelques jours, de nombreux nouveaux engagements sont arrivés au Club et l'on peut citer parmi eux ceux de Degrand Aramis, Leo, Devilder, Paul Peau, Pablo Mercier, Lringz, Holtinger, Baelen, Gingnard, Stailly, Tonzel, Alex, et une équipe du Moto-Club de Paris et de la Seine.

Règlements et engagements 22, rue du Maréchal Foch, à Roubaix (Téléphone 430 et 2613).

RUGBY

Le Championnat de France

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA SOUSSE (Champion de Paris) contre EXCELSIOR-ATHLETIC-CLUB DE ROUBAIX

Nous avons signalé toute l'importance de cette grosse rencontre comptant pour le championnat de France qui se disputera dimanche prochain 9 mars 1930 sur le terrain de rugby de l'Excelsior rue du Commandant Dupont, à Roubaix.

L'équipe de l'A.S. Sousse comprend cinq internationaux et un sélectionné, en vedet du reste le commentaire : Arrière : Belleley (sélectionné) ; trois-quarts : Ducret, Vayssé (fil. et Capitaine), Maclet (fil.) et Pavlot ; demi d'ouverture : Blaveau ; demi de mêlée : Bader (fil.) ; avants : Lingelser, Guerrey (fil.), Braun, Vezard, Parrier, de Thomesson (fil. scolaire) et Courtelaire (fil. militaire).

En vente aujourd'hui

Les Sports du Nord

contenant cette semaine:

les **photos** du match de championnat de France de hockey entre le H.A.C. et Deauville A.C. ; de la finale du Critérium interclubs et de la Coupe Sergeant de cross-country qui se sont déroulées à Lambersart ; du bolide de « La Balle d'Argent » avec lequel l'Anglais Kay Don va tenter de battre le record automobile de vitesse du monde ; de l'équipe IA des Cheminots lensois, etc., etc.,

les **informations** sur le championnat de France de rugby ; sur les matches internationaux de hockey ; sur les championnats du Nord de football-association ; sur les galas de boxe de Saint-Amand ; de Marlagne-du-Nord ; de l'Académie Sportive Doualenne ; sur l'excursion cycliste organisée par la section illoise du Touring Club de France ; sur les championnats 1930 de lutte gréco-romaine ; sur le Critérium national des petites A de cross-country ; sur les brevets des 30 kilomètres de la F.F.A. ; sur les championnats de fleuret des S.A.G., etc., etc.

les **comptes rendus** de toutes les manifestations sportives qui se sont déroulées dans la région au cours de la semaine écoulée.

les **articles** de Géo Henry, Gilbert Lhevin, Marcel Stient, Louis Bailly, L. Lédard sur le football-Association ; de P. Marcq sur le cross-country ; de R. Noblet sur le tir à l'arc au bersault ; de H. Vandacle, sur le tir ; de L. A. Tac, sur le cyclisme, etc., etc.

les **parties officielles** du tir et du tir à l'arc au bersault.

les **échos** des diverses régions ; les **potins** dans les diverses rubriques, les caricatures de Tac, etc., etc.

Les Sports du Nord

Le grand organe d'informations régionales, six pages, trois couleurs, ne coûte que

25 CENTIMES

A cette brillante formation, l'Excelsior opposera le quinze suivant : Arrière : Hunderhill ; trois-quarts : Chavessus, Oriol, Irlère et Vanlancker ; demi d'ouverture : Fradelles ; demi de mêlée : Dayde (Cap.) ; avants : Valot, Cepoi, François, Itéal, Lietaer, Delobelle, André et Maillard.

CROSS-COUNTRY

Union des Sociétés Sportives et gymnastiques du travail.

Dimanche 9 mars à 13 h. sera donné à Marly, Place de la Mairie, le départ du Championnat régional de cross-country.

Les meilleures équipes du Comité du Nord étant engagées, ainsi que celle de Drancy Sportif du Comité de la Seine, la lutte sera palpitante.

Pendant le cross la Musique Municipale de Marly se fera entendre sous la direction de son chef M. Délathouver.

Le soir à la salle des fêtes, bal à grand orchestre.

ESCRIME

Championnats de fleuret des S. A. G., dimanche 2 mars

Le grand tournoi des S.A.G. aura lieu le dimanche 2 mars, salle d'el'A.A.R., place du Trichon, à Roubaix.

Les principales salles de la région, qui s'occupent également de préparation militaire, y enverront leur toute première équipe. Le club valenciennois aura l'honneur d'envoyer son équipe à la Grande Semaine Militaire d'Escrime, à Paris, défendre les couleurs Nordistes.

M. Wuillaume, président de la Fédération d'Escrime du Nord de la France, prendra la direction effective des épreuves.

Celles-ci commenceront le matin à 9 h. 30 très précises pour le championnat d'équipes.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

PREMIERE COURSE. — **Prix de Gogny** (6 partants) : 1. Krinnyo (H.C. Simonard) g. 17 ; pl. 10.50. — 2. Euryale (A. Morel) pl. 22.

DEUXIEME COURSE. — **Prix d'Annecy** (9 partants) : 1. Excellente II (Régnier) g. 6 ; pl. 5.50. — 2. Escampette (Neveux) pl. 6.50. — 3. Ifely (Carré) pl. 7.50.

TROISIEME COURSE. — **Prix de Lorz** (9 partants) : 1. Clio (Perthard) g. 27 ; pl. 7.50. — 2. Hirassoa (A. Forcinal) pl. 6. — 3. Curieuse (L. Houdat) pl. 8.

QUATRIEME COURSE. — **Prix Châteauroux** (6 partants) : 1. Corylée (M. Guillaumel g. 17 ; pl. 11. — 2. Pronostic (H.C. Simonard) pl. 11.

CINQUIEME COURSE. — **Prix de Montpellier** (14 partants) : 1. Don Juan II (E. Marie) g. 969 ; pl. 68.50. — 2. Darnetal (H. Picard) pl. 58.50. — 3. Drôle de Gosse II (A. Morel) pl. 21.50.

SIXIEME COURSE. — **Prix de Cormeilles** (7 partants) : 1. Cédric (P. Méquignon) g. 59 ; pl. 16.50.

SIXIEME COURSE. — **Prix de Vaumes** (16 partants) : 1. Illusiris (A. Sourroubile) g. 78.25. — 2. Constable (Besson) pl. 43.50. — 3. Bahiole (Leboucher) pl. 49.50.

Le Congrès de la Fédération des Associations de Fonctionnaires

On rappelle que le congrès de la Fédération des associations de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, des départements et des communes, se tient à Paris aujourd'hui, 1er et demain 2 mars, au Comité départemental des mutilés et réformés, rue des Minimes, 7, à Paris (3e). Voici quelles sont les principales questions qui y sont traitées : les emplois réservés : les pupilles de la Nation ; l'article 18 et la proposition Duraffour-Bellbal ; le rappel de temps d'auxiliaire ; les pensions à forme militaire et cumul des pensions ; les bonifications aux veuves de guerre ; les retraites anticipées et bonifications aux ouvriers ; la retraite du combattant ; les congés de longue durée.

Le Jury du Nord aux Assises

Voici la liste des jurés qui sont appelés à siéger pendant la seconde session trimestrielle des Assises du Nord qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai le 1er avril prochain :

Jurés titulaires

MM. Carlos Dassonville, s. p., à Roubaix ; Paul Béghin, journaliste à Lille ; Henri Segart, à A. Théant ; Louis Fromont, cultivateur à Aix ; Louis Vermeulen, épicier à Noppe ; Paul de Mersseman, rentier à Malo ; Louis Claude, rentier à Cambrai ; Ernest Levasseur, ex-boulanger à Armin ; Alexandre Buisine, brasseur à Wervin ; Louis Ferrier, s. p., à Roubaix ; Fernand Boudon, principal clerc de notaire à Denain ; Auguste Demiter, cultivateur à Quérenaing ; Adrien Descocq, négociant à Ghyvelde ; Jules Cabre, entrepreneur à Flines-les-Râches ; Alfred Leveaux, propriétaire à Dehéries ; Henri Duhem, employé de mairie à Mouvaux ; Louis Demirumez, rentier à Santes ; Arthur Delylle, rentier à Rosendael ; Victor Warembourg, retraité à Tourcoing ; Paul Mathieu, négociant à Roubaix ; James Fleury, confectionneur à Hautmontin ; Charles Guines, retraité à Bruilles ; Georges Pelle, propriétaire à Trélon ; Georges Boert, comptable à Valenciennes ; Emile Privost, droguiste à Hautmontin ; Emile Lenaint, rentier à Cambrai ; Pierre Treffelle, rentier à Fâches-Thumesnil ; Julien Deresse, négociant à Denain ; Armand Robert, rentier à Maubeuge ; Léon Sarazin, rentier à Ambligny-et-Rue ; Georges Nathiat, représentant à Lille ; Etienne Brichotte, représentant à Escaudain ; Louis Tamisé, directeur d'école retraité à Lambersart ; Jules Guermann, entrepreneur à Proux-au-Bois ; Louis Bourchelle, retraité à Vred ; Georges Bacquet, clerc d'avoué à Lille.

Jurés supplémentaires

MM. Edmond Carlier, retraité à Douai ; Georges Delay, propriétaire à Douai ; Georges Denez, retraité à Douai ; Edmond Webis, architecte à Douai.

La 5e Fête Fédérale de l'Union des Amicales laïques du Nord

On nous prie d'insérer : « Aux Amicalistes du Nord :

Conformément à la décision de votre de congrès, nous vous informons que la 5e fête fédérale de l'Union des Amicales laïques du Nord, aura lieu à Armentières les 20 et 21 avril prochains. Il nous est agréable de vous donner l'assurance que rien ne sera négligé pour que cette manifestation ait un caractère particulièrement grandiose.

Il vous appartient de montrer une nouvelle fois la puissance et la vitalité de vos œuvres et de l'Union en assistant en très grand nombre à la démonstration des 20 et 21 avril.

Vous trouverez ci-après les grandes lignes du programme. Nous espérons que notre appel sera entendu et nous vous prions de croire à nos sentiments de bonne amitié. — Le maire d'Armentières : Edmond Debruyne. — Le président de l'Union : Georges Seillez. — Le président du comité d'organisation : Jean-B. Flament. »

Grandes lignes du programme. — Dimanche 20 avril : de 8 h. à 12 h., concours de gymnastique, de natation, de tir, de sections féminines et de cliques-fanfares. A 10 h., séance solennelle de l'Union, remise des récompenses fédérales. A 11 h., réception des officiels. A 13 h., banquet. A 14 h. 30, rassemblement des sections et revue par les autorités. — A 15 h., défilé. A 15 h. 30, fête civique de la jeunesse ; remise du drapeau de l'Union. De 16 à 18 h., fête olympique. A 19 h., concours de ballets et de productions costumées. Fête de nuit.

Lundi 21 : distribution des prix et des primes, festivités diverses.

HUILE DE LA CROIX-VERTE

La 2e Exposition artisanale d'Arras sous le patronage du "Réveil du Nord" du 12 au 21 avril prochain

Voici le règlement de cette exposition qui est placée sous les hauts patronages de MM. les Préfets du Pas-de-Calais, du Nord et de l'Aisne, des sénateurs et députés du Pas-de-Calais, etc...

LES CONDITIONS GÉNÉRALES

1e La deuxième exposition organisée par le Comité Artisanal d'Arras est uniquement réservée aux ouvriers, employés et artisans des départements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, qui auront exécuté ou construit eux-mêmes ou tout au moins en grande partie, les objets qu'ils désirent exposer. Le but essentiel du Comité d'organisation est d'encourager le développement de nos industries artisanales et aussi la mise en valeur d'un artiste ou artisan, ouvrier, élève ou apprenti !

2e Cette exposition sera divisée en différentes catégories savoir : 1re catégorie : Inventions ; 2e catégorie : Maréchalerie et bourrellerie ; 3e catégorie : Charronnage et carrosserie (ouvrage) ; 4e catégorie : Ameublement ; 5e catégorie : Fer forgé ; 6e catégorie : Travaux artistiques en bois, cuivre, métal, cuir ; 7e catégorie : Travaux en papier ; 8e catégorie : Habillement, bonnetterie, tricotage ; 9e catégorie : Cordonnerie, neuf et réparation ; 10e catégorie : Travaux en ciment, plâtre, mosaïque ; 11e catégorie : Sculpture, marbre, bois, plâtre terre cuite ; 12e catégorie : Photographie et Art ; 13e catégorie : Peinture artistique et décorative, Aquarelle ; 14e catégorie : T.S.F. et appareillages électriques ; 15e catégorie : Coutellerie ; 16e catégorie : Horlogerie ; 17e catégorie : Divers. Chaque catégorie sera divisée en deux sections professionnelle ou amateur, sauf pour la catégorie Inventions ;

3e Les exposants devront indiquer dans leur demande d'utilisation la catégorie et la section dans lesquelles ils désirent être classés. L'emplacement nécessaire qu'ils ont besoin, la nomenclature des objets exposés et leur valeur mobile, ceci afin de bénéficier de l'assurance gratuite contre l'incendie et le vol. Le Comité prendra à sa charge les frais d'organisation. Le prix du mètre carré occupé est de 10 francs !

4e Dans le but d'aider les petits inventeurs ou artisans voulant vendre leurs travaux, ils pourront indiquer sur leur bulletin d'adhésion le prix qu'ils désirent obtenir pour lesdits travaux. Ces renseignements seront centralisés au Secrétariat de l'exposition pour permettre de répondre à toute demande du public. Ces indications seront définitives à titre indicatif n'engageant nullement l'exposant !

5e Les visiteurs auront à leur disposition un registre sur lequel ils pourront inscrire leurs noms et adresses et mentionner les objets exposés qui ont attiré leur attention, afin que communication soit faite de cette remarque, à l'exposant intéressé.

6e Les inventeurs qui n'auront pu fabriquer eux-mêmes leur appareil, pourront présenter des dessins, mais ils ne recevront que des diplômes sans autre récompense !

7e L'Exposition aura lieu dans le Hall de la Maison de l'Agriculture, Grand'Place, à Arras. Cette exposition sera ouverte au public : samedi 19 avril, dimanche 13 avril, lundi 14 avril, jeudi 17 avril, dimanche 20 avril et lundi 21 avril, de 9 à 19 heures.

8e Les exposants devront déposer leurs objets à la Maison de l'Agriculture contre récépissé, mercredi 9 avril jusqu'au jeudi 10 avril à midi, passé cette date, il ne sera accepté aucun dépôt. Les concurrents auront la faculté de déposer jusqu'à la même date à la poste ou au chemin de fer, mais devront en conséquence, pour n'être pas exclus de l'exposition fournir une pièce justificative de la date de remise des objets à l'Administration publique, ou privée qu'ils auront chargé du transport. Les envois devront être faits en grande vitesse.

9e Le Commissaire général indiquera à chacun des exposants la place qui lui sera réservée et aucun changement ne pourra être opéré sans son avis.

10e Pour les catégories : Photographie d'Art et Peintres Artistiques, le nombre d'œuvres exposées sera de cinq au maximum par concurrent, du format 13 x 18 au minimum et 40 x 50 au maximum. Ces photographies et peintures pourront représenter des portraits, des monuments, des paysages ou scènes pittoresques du Nord de la France. Le Comité prendra le plus grand soin des œuvres, mais n'accepte aucune responsabilité des risques qu'elles subissent du fait du transport et de l'exposition au public. Les œuvres encadrées devront être déposées personnellement.

11e Le Commissaire général se réserve d'une façon absolue de refuser les objets d'une nature dangereuse ou pouvant nuire moralement ou matériellement à l'exposition. Il prend toutes dispositions utiles qui ne seraient pas prévues dans ledit règlement.

12e Le Comité assurera gratuitement contre l'incendie et le vol, pour leur valeur déclarée, les objets exposés, mais il décline toute autre responsabilité.

13e Le Jury sera choisi par les soins du Comité d'Arras, parmi des personnes dont la science et la compétence sont autorité. Ses décisions seront rigoureusement sans appel. Le Jury aura la faculté dans le cas d'une contestation quelconque sur l'exécution des objets présentés de demander à l'exposant incriminé, la preuve matérielle prouvant que ces travaux furent bien exécutés par lui-même. Dans le cas où cet exposant ne refuserait à donner cette preuve, les objets en litige seraient retirés de l'exposition.

14e Les exposants primés seront dans l'obligation de laisser bien en vue, pendant toute la durée de cette exposition, l'inscription mentionnant la récompense obtenue. Aucun objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition même dans le cas où cet objet serait vendu. En cas contraire, l'exposant perdrait le bénéfice de sa récompense.

15e Les récompenses consisteront en prix en espèces et médailles. Il sera décerné à tous les exposants un diplôme constatant leur participation à l'exposition et le cas échéant, la récompense accordée. La remise des prix et médailles aux lauréats aura lieu le lundi de clôture de l'exposition dans une salle qui sera désignée ultérieurement.

16e Les pièces déposées seront rendues aux concurrents aussitôt après la clôture de l'exposition sur présentation du récépissé. Toute pièce non réclamée dans le délai d'un mois sera considérée comme abandonnée par son auteur et acquise de droit au Comité organisateur.

17e Les objets exposés ne pourront être signés de leur auteur qu'après la fin des opérations du Jury, sauf pour les exposants qui ne voudraient pas prendre part au concours. Chaque exposant sera désigné par un numéro.

18e Les bulletins d'adhésions dûment remplis devront être envoyés à M. René Morlaux, photographe, rue Pasteur, près de la Gare à Arras, pour le 5 avril, dernier délai. Les concurrents ne se conformant pas à cette formalité ne pourraient participer à l'exposition.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Le prix d'entrée est fixé à 1 franc par personne.

1er Les objets exposés devront toujours être découverts pendant les heures d'ouverture au public.

2e Il est interdit de poser des clous vis ou autres dans les murs, tables ou autre mobilier mis gratuitement à la disposition des exposants par le Comité organisateur.

3e Tout auteur d'une invention susceptible d'être brevetée ou déposée aux termes de la loi du 11 avril et du décret du 17 juillet 1896, admis à la deuxième Exposition du Comité Artisanal d'Arras pourra, s'il le juge utile et sur sa demande, faire sur le bulletin d'adhésion, se faire délivrer conformément à la loi, une attestation d'exposant lui permettant d'obtenir un certificat de garantis pour l'objet présenté.

4e Les formalités spéciales étant à remplir, les exposants devront se conformer aux prescriptions qui leur seront indiquées en temps utile ; les dessins et les descriptions seront établis par leurs soins. Toutes ces pièces seront signées. La délivrance de ce certificat est gratuite. Elle est accordée sur présentation de la demande faite sur papier timbré à 3 fr. 60 et signé de l'exposant accompagnée d'un certificat d'admission signé du Commissaire général de l'Exposition constatant que l'objet pour lequel la protection temporaire est requise et régulièrement exposé.

5e La protection accordée par le certificat de garantie commence dès l'ouverture de l'Exposition.

6e Le certificat assurera en France à l'exposant, à dater du jour de l'ouverture de l'Exposition et pendant une année entière les mêmes garanties que celles que lui conférerait un brevet d'invention à l'exception du droit de poursuite (pour intenter une action contre le contrefacteur la prise du brevet est obligatoire).

7e Des formules imprimées de demandes de certificat de garantie accompagnées d'explications détaillées seront remises gracieusement par le Comité à tout exposant qui en fera la demande.

8e Pour tous renseignements complémentaires écrire à : MM. HOUSSEL, président 5, rue Pasteur à Arras ; CAYRE, 3, rue de Tout à Arras ; MIRIAUX René, photographe, près de la Gare, rue Pasteur, Arras.

Habitations à bon marché du Nord

L'Office départemental a exposé en adjudication un groupe de 54 maisons qu'il projette de construire à Lille, pour l'Union des Mutilés, Réformés, Veuves et Orphelins de guerre de Lille et environs. MM. Couteaux et Demesmay constituaient le bureau. Les prix offerts dépassent notablement le montant des évaluations. Un crédit supplémentaire va être demandé à l'Etat.

Bourses des Lycées et Collèges

Il est rappelé que le registre d'inscription des candidats et candidatures à l'examen des bourses des lycées et collèges (3e, 4e, 5e et 6e séries) sera clos le 14 mars 1930. Aucun candidat ne sera autorisé à subir les épreuves si son dossier complètement constitué n'a pas été déposé pour cette date à la Préfecture (1re division, 3e bureau).

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Samedi 1er à 18 h. 30 : Marie Stuart, ouverture ; Siziana ; Divertissement : a) Allegro ; b) Vivace ; c) Aubada ; Coppélia, ballet, 4e suite : a) Prélude et mazurka ; b) Valse de la Poupée ; c) Czardas, danse hongroise ; Derrière le Vitrail ; Pasqua Fiorita ; Heydée. — 13 h. 35 : Cours ; informations. — 15 h. : Rapels de l'Ecole Supérieure des P.T.T. — 17 h. 30 : Diffusion de la conférence donnée à l'Université de Lille sur « Contes et légendes d'autrefois » « Télémaque ». — 19 h. : Disques. — 19 h. 45 : Concert. — 19 h. 45 : Concert. — 20 h. 45 : Tirage des primes. — Soirée théâtrale organisée par l'Association de Radiophonie du Nord avec le concours de la troupe dramatique de la station. Programme : « Le Courrier de Lyon », drame en 3 actes. — Distribution : Jérôme Lesurques père (M. R. Billetui) ; Joseph Lesurques, fils (M. R. Villers) ; Dubosc et Didier (M. Jacques Bonnehon) ; Jolliquet (M. R. Ricart) ; Lambert (M. Corbineau) ; Dumont, courrier (M. Laboussé) ; Magloire, postillon (M. Gesse) ; Daubenton (M. A. Dajardin) ; Choppard dit l'Aimable (M. Doudetini) ; Courriol (M. Lacomte) ; Fouinard (M. Pollet) ; Jeanne (Mme Sevenne) ; Julie Lesurques (Mme Jeanne de Nys).

A. CAPON 51, Rue de Paris, Lille Téléphone : 14-94

Réception, Phonos, Electriques, Alimentation totale sur secteur. — Catalogue sur demande.

RADIO-PARIS (1.724 m. 4). — 6 h. 45 : Culture physique. — 9 h. : Concert. — 12 h. 30 : Disques. — 13 h. 45 : Distribution des prix du concours de le demi-heure enfantine. — 17 h. : Concert Colonne. — 19 h. 25 : Causerie : « Le 800e anniversaire de Masaryck. — 19 h. 30 : Cours d'anglais. — 20 h. : Causerie sur l'horticulture. — 20 h. 15 : Leçon d'interprétation pianistique. — 20 h. 35 : La journée sportive. — 20 h. 45 : Le Pardon. — 21 h. 15 : Revue de la presse du soir. — 9 h. 30 : Berceuse de Sadko ; Dis-moi pourquoi ; Tar, etc.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 4). — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. : Théâtre : Les visites au coin du feu, conte de Noël avec accompagnement musical.

LA PILE AJAX DURE PLUS LONGTEMPS

RADIO-TOULOUSE (1.391 m.). — 13 h. : Orchestre. — 18 h. : Concert. — 18 h. 35 : Orchestre argentin. — 19 h. : Musique militaire. — 19 h. 30 : Opérettes : Un bon garçon ; Rêve de valse ; La Veuve Joyeuse ; La Tréselina ; La Fille de Madame Angot, etc.

offrez-vous un diffuseur BRUNET en vente partout

LONDRES (356 m.). — et DAVENTRY (1.554 m. 4). — 13 h. : Ouverture de Mertnella ; Entr'acte de Petite étoile ; Ballet de Faust ; Foxtrot ballade ; Chants d'Arabie, pour trompette-solo ; Ballade Ombre du soir ; Sélection H.M.S. Pinafore ; Intermède descriptif ; Une chasse dans la forêt noire ; Tarantelle ; Un jour à Naples ; Foxtrot Petit à petit. — 16 h. 45 : Orgue. — 17 h. 15 : Quatuor. — 18 h. 45 : Quatuor. — 19 h. 30 : Chants d'étudiants. — 20 h. : Hymne de chant angélique ; Valse, valse Tondeleyo ; Grande scène descriptive Aurore et paix ; Antienne nationale. — 21 h. 40 : Vaudeville : Une demi-heure dans une maison de thé, sketch. — 22 h. 30 : Musique de danse.

DAVENTRY (479 m.). — 15 h. 30 : Danse. — 16 h. 15 : Orchestre. — 18 h. 45 : Vaudeville. — 20 h. : Récital de piano. — 21 h. : Musique légère.

RADIO-BRUXELLES (500 m.). — 17 h. : Disques. — 18 h. 30 : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15 : Ouverture Cour d'Ognon ; Impromptu ; Ballade en ut majeur ; Mélodie avec orchestre ; Invocation ; Mélodie ; Moments heureux ; Etudes I et III ; Sérénade ; Mélodie avec orchestre ; Poème et légende avec harpe et hautbois ; Rêverie ; Mélodie ; Prélude et danse.

STUTTGART (1.260 m.). — 15 h. : Concert. — 16 h. 30 : Lieder populaire. — 19 h. 30 : Concert récréatif.

Asthmatiques Catarrheux

Vous avez un poids sur la poitrine !

Regardez cet homme et dites-vous bien que c'est votre image, malheureux bronchiteux, pauvres catarrheux, tristes asthmatiques ! Et pourtant, il serait si facile de voir disparaître toutes ces misères qui attristent votre vie.

Le seul remède qui puisse vous soulager, c'est le Sirop des Vosges Cazé, et tout le monde vous dira qu'il fait des merveilles précisément dans votre cas.

Combien de malheureux retrouveraient une vie normale s'ils suivaient l'exemple de M. H. Bénéteau, tiureur de la Douane, à Longeaborn, par Bitche (Moselle), qui depuis longtemps souffrait un véritable martyre et qui nous écrit :

« Je vous donne toute liberté de vous servir de ma lettre pour votre propagande et moi, de mon côté, j'en fais le plus possible, car votre Sirop des Vosges est vraiment le meilleur remède dont j'ai fait usage.

« Je ne suis pas encore complètement guéri, mais je suis dans la bonne voie de la complète guérison. Les quintes de toux sont maintenant très espacées et je pourrais même dire très rares.

« Je suis toujours votre traitement et recommande toujours de plus en plus ses merveilleux effets.

Si donc vous êtes atteint de RHUME, de BRONCHITE chronique, d'ASTHME pénible avec suffocation et sifflement des bronches, de TOUX incessante avec crachats, prenez du Sirop des Vosges Cazé, qui vous rendra la joie d'aller et de venir comme tout le monde.

Sirop des Vosges CAZÉ

Le grand flacon : 6 fr. 90. En vente dans toutes les Pharmacies. Au détail, envoi de 6 Sachets franco gare contre mandat adressé aux Labor. Cazé Paris, 48 bis, Av. de Châtillon, Paris 14e.

le n'est pas seulement sur le papier, c'est surtout à l'usage que LA PILE HYDRA démontre sa supériorité

LANGENBERG (473 m.). — 6 h. : Disques ; Rigoletto ; Hamlet ; Salomé ; Sérénade ; Le cocuon. — 9 h. 15 et 11 h. 30 : Disques. — 13 h. 30 : Un jour à Faust ; Ave Maria, etc. — 16 h. : Mayranthe ; Valse triste, etc.

HILVERSUM (1.875 m.). — 14 h. 55 : Orchestre. — 15 h. 40 : Disques. — 16 h. 10 : Musique du 1er régiment d'infanterie. — 17 h. 40 : Orchestre. — 18 h. 30 : Piano. — 19 h. 40 : Concert et conférence.

Cours de Denrées alimentaires

DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

VILLES	BEURRE le kilo	OEUFS la douzaine de 65	POULETS la pièce	LAPINS le kilo	POMMES DE TERRE le kilo
NORD					
Lille	25 à 29	19 à 20	16 à 26	14 à 16	0.50
Valenciennes	25 à 27	19.50	15 à 20	12 à 15	0.50 à 0.70
Douai	26	19 à 20	15 à 27	11 à 15	0.50 à 0.60
Avesnes	21.50 à 22	18.50	16 à 22	15	0.60 à 0.90
Dunkerque	26 à 28	20	15 à 25	14	0.45
Hazebrouck	22 à 24	14 à 18	22 à 32	12 à 13	0.50
PAS-DE-CALAIS					
Arras	25 à 26	18 à 19	15 à 25	12 à 14	0.60
Béthune	26 à 28	15	17 à 28	12 à 14	0.50
Bruay	27	17	16 à 24	13 à 15	0.50
St-Pol-sur-Ternoise	25	18 à 19	15 à 25	9 à 13	0.55
St-Omer	22 à 25	16.50 à 18	15 à 26	12 à 14	0.60
Hesdin	23 à 24.50	11 à 12	20 à 25	11 à 13	0.50

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

PARIS, 28. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 8.25 ; devant 5.75 ; Aloyau 10.75 ; cuisses 7.50 ; Veaux : 1re qual. 14.40 ; 2e qual. 11.45 ; 3e qual. 8.70 ; Moutons : 1re qual. 15.75 ; 2e qual. 13.45 ; 3 equal. 10.15 ; gigots le 1 carrés parés 21 ; Porcs : 1re qual. 13.50 ; 2e qual. 17.35 ; filets 15.50 ; jambons 15.25.

Beurres : fermier Isigny manque ; Centrifuge Normandie 22.25 ; Bretagne 21.25 ; Charente, Poitou 21.40 ; marchand Normandie 20 ; Bretagne 19 ; salé ou fondu 17.50.

Œufs : Normandie extra 630 ; choix 525 ; Bretagne choix 425 ; autres 370 ; conservés et étrangers manque.

Fromages : camembert Normandie 215 ; divers 195 ; Lisieux et vrac, Gourney et Neufchâtel, manque ; Pont l'Evêque 350 ; Port Salut 330.

Volailles : canards nouennais et Nantais 19.75 ; fermes 13 ; dindonneaux manque ; poulets Nantais 18 ; Caen et Bretagne manque ; poules de Bretagne 15.75.

Poissons : barbues 13 ; bars 27.50 ; harengs français pleins et vides manque ; homards 20.50 ; merlans brillants 3.50 ; ordinaires 2.10 ; langoustes 49.50 ; maquereaux gros et petits manque ; morues salées 4.50 ; raies 6.25 ; sardines Bretagne 25 ; fraîches 45 ; soles 20.50 ; soutres Cancale manque ; Portugaises 26 ; moules Isigny manque.

PARIS, 28. — **Sucres**. — Clôture (Marché à terme). — Courant 237, 236.50 ; prochain 236.50 ; avril 239.50 ; 3 de mars 239.50 ; 3 d'avril 241 tous P. ; 3 de mai 241.50, 242 ; 3 d'oct. 222.50, 223 ; 3 de nov. 222.50, 223. Tendance soutenue. Cote officielle 236 à 237.

LE HAVRE, 28. — **Cotés**. — Ouverture. — Tendance soutenue ; ventes 2.000 sacs ; février 279 ; mars 271.50 ; avril 271.50 ; mai 268.50 ; juin 264.50 ; juillet 265 ; août 265 ; sept. 260.25 ; oct. 260.25 ; nov. 260.25 ; déc. 254.75 ; Janv. inc.

Clôture. — Tendance soutenue ; vente 2.250 sacs ; février 268 ; mars 274.50 ; avril 274.50 ; mai 268.75.
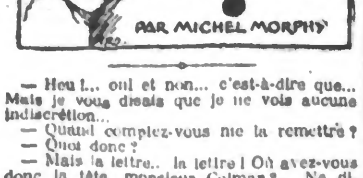
FEUILLETON DU 29 FÉVRIER 1930. — N° 111